



Trimestriel N° 28

4^e trimestre 1967

**CHRONIQUES
DU PERCHE
ARGENVILLIERS**

**CAHIERS
PERCHERONS**



ASSOCIATION DES AMIS DU PERCHE

JEAN GUYON, PERCHERON et CANADIEN

Jean Guyon, qui signe Guion, d'une fine et élégante écriture, est l'ancêtre d'une foule de Guyon, mais aussi de Dion, Dionne, et en général de très nombreux citoyens de l'Amérique du Nord (1).

L'intérêt que ses descendants lui portent, qui m'a valu quelques lettres après la publication de « Tourouvre et les Juchereau », a été un encouragement pour continuer les recherches de Tourouvre à Mortagne, où la bienveillance de M^e Farce m'a permis l'accès aux vieilles minutes de son étude, de même qu'à Tourouvre, je l'avais obligeamment obtenu de M^e Pierre Debray, et je les en remercie bien chaleureusement.

La famille de Jean Guyon.

Nous rencontrons son père, Jacques Guyon, pour la première fois à Tourouvre, le lundi 6 janvier 1578; il y est témoin d'une vente de terres situées à Autheuil; il est dit ne savoir signer.

Son patronyme est nouveau dans la région; cependant, l'an précédent, le 29 janvier 1577, Mathurin Guyon, marchand, demeurant à Mamers, pays du Maine, a prêté la somme de 90 livres à M^e Jean de Bleuves, curé de Bivilliers (2). Nous ne savons pas si Mathurin Guyon est le grand-père de notre héros.

Jacques Guyon, par contre, demeure à Tourouvre; il y est de nouveau témoin le dimanche 13 août 1581. Et le vendredi 15 avril 1583, lui et sa femme, Marie Huet, se font une donation au dernier survivant. Ce seul document nous donne le nom de famille de la mère de Jean Guyon, discrètement escamoté dans tous les autres.

Le 21 septembre 1588, les registres paroissiaux de Tourouvre mentionnent l'acte de baptême de Marie, fille de Jacques Guyon et de Marie, sa femme. Son parrain est François, fils de Jehan Lousche, ses marraines, Marie, veuve de Jehan Charpentier et Marguerite, femme de Gabriel Vauguyon, tous notables tourouvrais. Aucun autre acte n'a été conservé concernant cette sœur aînée.

Revenons à Jean Guyon qui a fait autrement de bruit et fait noircir beaucoup plus de papier.

Il est baptisé le 18 septembre 1592; ses parrains sont Jean Collin et Pierre Dolivet, sa marraine, Catherine Goddin. Son enfance s'est écoulée à Tourouvre, où, le dimanche 21 novembre 1604, Jacques Guyon, son père, est cité en bonne place parmi les notables qui élisent un procureur pour les représenter en leurs affaires communes.

(1) La forme contractée *Dion* pour *Guyon* est attestée dans les actes notariaux conservés à Mortagne, avant l'établissement de cette famille au Canada.

(2) Les registres paroissiaux de Mamers ne remontent pas à pareille époque et M^e Chevalier, notaire en cette ville, a déposé aux Archives départementales de la Sarthe des minutes postérieures à 1642, les autres ont disparu.

Le 18 mai 1614, Jean Guyon, dont la signature fine et gaie, comme des petits drapeaux claquant au vent, le fera reconnaître au premier coup d'œil parmi tant de grimoires décourageants, prête à Pantaléon Bigot, laboureur à Autheuil, une somme consistant « en un petit pistolet d'or, des pièces de 52 sols, des quarts d'écus et autre monnaie blanche », valant 84 livres. Il est déjà maçon et réussit dans ses affaires, n'ayant encore que vingt-deux ans. Aussi, est-il d'avis de fonder une famille et de voler de ses propres ailes, laissant Jacques Guyon et Marie Huet seuls dans leur maison du bourg de Tourouvre, voisine de celles de Marin Lousche, fils de François, des enfants de Robert Mullard (3) et du seigneur de Tourouvre (4).

C'est à Mortagne qu'il trouve la compagne de sa vie. Le curé de Saint-Jean de Mortagne consigne : « Le 12 juin 1615, Jehan Guyon, de la paroisse de Tourouvre, et Mathurine Robin, de cette paroisse, ont été épousés ».

Nous aimerions savoir si Robert Giffard assiste au mariage de son futur censitaire; lui aussi a exercé ses premiers talents à Tourouvre qu'il vient de quitter pour suivre son frère aîné, Maître Nicolas Pinguet, principal du collège de Mortagne.

Mais Tourouvre n'a pas oublié son enfant, Jean Guyon, à qui est commandée une montée d'escalier et « une huisserie » de pierre blanche pour accéder au clocher de l'église Saint-Aubin, le 30 novembre 1615. Ces vieilles marches usées ont été bordées d'une lame de fer et rechargées de ciment, mais il suffit de lever la tête pour les voir par l'envers telles qu'elles sont sorties des mains de l'ouvrier avec la marque de l'outil partout visible. Et la main de Jean Guyon était aussi sûre pour écrire un acte digne d'un notaire (5).

Le maçon avec lequel Jean Guyon s'est associé pour ce travail est Jean Froger, dont la maison jouxte la sienne, paroisse Saint-Jean à Mortagne. C'est dans cette maison que naissent :

Le 18 avril 1617, Barbe.

Le 1^{er} août 1619, Jean.

Le 2 août 1621, Simon.

Le 18 mars 1624, Marie.

Le 29 janvier 1627, Marie.

Nous en reparlerons au chapitre de ses domiciles mortagnais.

La carrière de Jean Guyon.

Mortagne a reconnu aussi les talents de Jean Guyon dont la réputation est bien établie. Elle l'a chargé de travailler aux fortifications de ses murailles, dont de nombreux pans subsistent pour la joie du touriste qui flâne parmi les vieux hôtels de cette

(3) Sa fille, Jeanne Mullard, sera mère de deux Canadiens : Nicolas et Robert Rivard.

(4) Acte du notaire, M^e Choiseau, du 13 octobre 1615.

(5) Cf. Mme P. Montagne, *Tourouvre et les Juchereau*, pages 21 et suivantes : Il rédigea de sa belle écriture, le 27 juillet 1636, à Québec, le contrat de mariage de Robert Drouin, originaire du Pin-la-Garenne et d'Anne Cloutier de Mortagne.



La « montée d'escalier » de pierre blanche construite par Jean Guyon à l'église Saint-Aubin de Tourouvre, humble témoignage du travail d'un ancêtre de milliers de Canadiens-Français.

charmante cité. Le 21 juillet 1625, M^e Jehan Ailleboust (6), procureur syndic des habitants de la ville de Mortagne, lui en fait commande moyennant la promesse d'une avance de 150 livres et d'une livraison d'échafaudages, d'eau, de chaux, et de sable (7).

C'est alors que notre maître tailleur de pierre apprend à ses dépens que les honneurs coûtent parfois et que les paiements ponctuels sont rarement le fait des administrations. Aussi, le 22 août, escorté de M^e Mathurin Roussel, se précipite-t-il à l'Auditoire pour presser le procureur syndic d'avoir à lui faire livrer argent et matériaux pour qu'il puisse « travailler et faire travailler » auxdites murailles, ce qui est promis pour le mercredi suivant. Nous voyons donc Jean Guyon à la tête d'une entreprise de quelque importance. Mais il n'est pas au bout de ses maux pour avoir accepté de travailler pour « le public ».

Et le voici de nouveau avec les hommes de loi et le procureur syndic, le 13 octobre suivant, ayant fini un chantier, et sommant et interpellant qu'on vienne toiser la besogne faite, lui payer la façon et lui faire une nouvelle avance, faute de quoi il demandera des dommages et intérêts et quittera cette besogne sans plus y revenir. Cette fois-ci, on lui promet le toisage pour le lendemain par MM. du Bureau et le paiement par M. le Receveur des deniers communs...

Mais... si Jean Guyon a continué de travailler aux fortifications des murailles, il a dû persévérer dans ses appels aux voies juridiques pour se faire régler... M. le Receveur des deniers qui se nomme René Gentil, à la suite d'une ordonnance des Échevins de Mortagne du 12 juin 1627, sur les 250 livres qui lui sont dues, ne lui en remet que 101... et son successeur, M^e Jean Pousset, 100 autres livres et ceci en... 1633.

Il a dû avoir d'autres travaux plus rapidement rémunérateurs comme nous nous en rendrons compte par la suite, après avoir jeté un regard sur une autre face de sa vie professionnelle que voici :

Maître maçon, Jean Guyon forme des apprentis. Nous en connaissons deux. Le premier contrat d'apprentissage, passé devant M^e Sébastien Roussel, le 22 avril 1626, concerne Pierre Hayes, fils d'Ambroise, demeurant en la même paroisse Saint-Jean de Mortagne. Pendant trois ans, à commencer de la Pentecôte prochaine, le maître lui enseignera bien et dûment son métier de maçon, le nourrira, gouvernera, chauffera et couchera, et en échange, l'élève servira son maître loyalement et lui remettra 30 livres de pension pour les trois ans; étant entendu que, si le jeune Pierre ne se trouve pas bien avec ledit Guyon, il pourra

(6) Père de Marie Ailleboust qui, par contrat du 9 juillet 1634, deviendra l'épouse de Pierre Juchereau, frère des deux Canadiens et précieux intermédiaire de leurs recrues à Tourouvre.

(7) Ce contrat de réparation des remparts entre la Porte de Chartrage (rue de Bellême) et le bas des actuels jardins de l'Hôtel de Ville a été publié par L. Fournier, *Autour du vieux Mortagne*, dans *Bulletin de la Société percheronne d'histoire et d'archéologie*, t. I, p. 199 : « dedans laquelle enseinte et closture, led. Guyon fera trois bastions de pareille épaisseur que lesd. murailles, allentour desquels il sera tenu faire un cordon de pierre rouge taillée... ». Minutier de M^e Farce.

Lucien Fournier, puis Charles Leroy (*Mortagne-au-Perche, vieille ville*, Rouen, 1934), avaient utilisé ce document de l'histoire de Mortagne sans faire la relation entre ce Jean Guyon, maçon et l'émigrant canadien.

le quitter au bout de six mois en payant sa dépense à dire d'experts. Zacharie Maheust (8) signe à ce contrat. Le 6 juillet suivant, « Pierre Hayes, maçon demeurant à présent en la maison de Jean Guyon » touche une somme de 28 livres 10 sols dont nous avons tout lieu de croire qu'elle servit à payer son apprentissage.

L'autre contrat, de 1632, six ans après, concerne Jacques Patard, maçon de Tourouvre, venu apprendre son métier à Mortagne chez Jean Guyon; il n'est que d'un an, à commencer au jour de Carême prenant. Le maître a augmenté ses prix et c'est 24 livres pour un an que lui donne Jacques Patard, père de l'apprenti, le 18 septembre, anniversaire de la naissance de Jean Guyon.

Les demeures de Jean Guyon.

Le 29 septembre 1623, Jean Guyon revient à Tourouvre...; il y est revenu bien d'autres fois certainement, mais sans aller chez le notaire, ...il y a visité ses parents, puis a enterré son vieux père et pris sa mère avec lui. Aussi vient-il vendre la demeure familiale à son voisin et ami Marin Lousche, fils du parrain de sa sœur aînée, qui lui remet, le 23 mars 1624, les 55 livres dont ils ont convenu ensemble pour cette maison.

Jean Guyon habite la paroisse de sa femme, Saint-Jean de Mortagne, avec leurs quatre enfants : Barbe, Jean, Simon et Marie et sa vieille mère Marie Huet qui survit à peine trois ans à Jacques Guyon : en février 1626, le curé de Saint-Jean écrit au chapitre des inhumations, « le 26^e jour desdits mois et an, la mère de Jean Guyon ».

Sa maison, voisine de celle de Jean Froger, son associé de 1615, et du chemin tendant de Mortagne à Paris, a été acquise d'un maçon, Marin Boucher (9). Elle se compose de deux chambres basses, grenier au-dessus, jardin... et toit à porcs. Elle est évaluée, le 17 avril 1632, 240 livres, prix pour laquelle Jean Guyon la vend au tisserand Gaspard Barbey, devant M^e Mathurin Roussel, vente annulée, faute de paiement, le 30 septembre suivant.

Mais alors, il l'a quittée depuis plusieurs années. Dès le 10 mars 1626, il a acquis de M^e Rodolphe de la Mare, prêtre, une maison sise paroisse Notre-Dame, comprenant deux chambres basses avec une chambre haute et une petite étude au-dessus des chambres basses, et un grenier sur la chambre haute, caves dessous, bûcher et cour devant la maison... Cette maison, qui semble plus spacieuse, a besoin de réparations. Le 15 juin 1626, Jean Guyon vient en prendre possession, y allumer du feu, s'y promener et, à son vif déplaisir, trouve chambres hautes et grenier fermés à clé par Marguerite de la Mare, veuve d'Abraham Graffin, tante de M^e Rodolphe de la Mare, qui a pris sur elle d'y mettre André Lasnier, Jacques et René Léger, couvreurs, pour faire des réparations que Jean Guyon refuse de payer. Jacques Chevalier, marchand, et Gaspard Boucher (10), menuisier, sont avec M^e Roussel, témoins de sa protestation.

(8) Futur Canadien, surnommé « Point du Jour ».

(9) Avec sa famille, il ira aussi se fixer au Canada.

(10) Autre futur Canadien, parti un an après Jean Guyon, en 1635

Cette maison, joignant, d'une part, les héritiers de défunt M^e Guillaume Catinat et, d'autre part, les religieux de Saint-Éloi, était proche la rue de la Barbeye qui tend du Portail Saint-Denis à la Collégiale de Toussaint (11).

C'est là que la famille Guyon s'est installée et où naissent leurs trois derniers enfants :

Claude, le 22 avril 1629.

Denis, le 30 juin 1630.

Michel, le 3 mars 1634.

Cette maison ne fut vendue que le 27 octobre 1645 par la fille aînée de Guyon, Barbe, femme de Pierre Paradis (ayant la procuration de son père), devant Sébastien Mullard, notaire à Mortagne, à Pierre Le Bouyer de Saint-Gervais, lieutenant général au bailliage du Perche, mari de Claire Catinat, pour 450 livres et une pistole « d'épingles » pour la fille de Jean Guyon.

Jean Guyon vit dans l'aisance; un acte en date du 13 janvier 1631, conservé aux Archives de l'Orne, provenant du minutier de M^e Lecoq, que nous remercions une fois de plus de sa libéralité, nous le montre achetant une pièce de terre valant 72 livres « près des dames Abbessse et Religieuses de Saint-François », c'est-à-dire de l'actuel Hôtel-Dieu de Mortagne. Le mode de paiement de ce « placement » nous donne de précieux renseignements sur une autre famille de futurs Canadiens français et sur les mœurs patriarcales du Perche. La vente est faite par Jeanne Souefve, veuve de Jacques Broust, qui demande que le prix en soit versé à raison de 60 sols par mois à celui de ses gendres qui prendra soin d'elle. Le premier à se proposer est Jean Poisson, mari depuis le 23 avril 1611 de Barbe Broust, et père de Jean, tenu sur les fonts baptismaux par Jean Guyon à Mortagne, le 3 octobre 1618, de Barbe et de Mathurine Poisson qui tous trois feront souche au Canada.

Le mariage de Barbe Guyon.

C'est dans la maison de Jean Guyon, en présence de M^e Mathurin Roussel, que le 11 février 1632 fut passé le contrat de mariage de leur fille aînée Barbe et de Pierre Paradis (11 bis), armurier, fils de défunt Jacques Paradis et de Michelle Pesle, sa femme, ses père et mère, assisté de ladite Pesle sa mère, de Jacques et Guillaume les Paradis ses frères, François Lespinay, menuisier, son beau-frère et Jean Dupont, son cousin.

Après s'être promis de faire célébrer leur mariage en face de notre Sainte Mère l'Église « au plus tôt qu'il sera avisé entre eux et leurs susdits parents, si Dieu le consent et permet », la parole est aux parents qui font part de leurs libéralités. Et ceci aussi montre la bonne situation de Jean Guyon et prouve son amour paternel... lequel nous intéresse bien davantage, parents français et canadiens, un de nos majeurs soucis étant que la vie ne soit pas trop difficile pour nos enfants. Barbe a un trousseau d'une demi-douzaine de draps, d'une demi-douzaine de nappes, douze

(11) Cette rue a changé de nom et s'appelle rue du Portail-Saint-Denis (Étude M^e Farce, acte du 10 juin 1630).

(11 bis) Pierre Paradis, baptisé à Notre-Dame de Mortagne, le 20 juillet 1604.

serviettes, un lit de plumes garni d'un ciel de lit, de rideaux, de couvertures, un charlit, une table tirante avec deux formes, quatre tabourets, deux chaises, une couchette, le tout de bois; une demi-douzaine d'écuelles et une demi-douzaine d'assiettes avec un pot et une pinte, le tout d'étain, deux plats et deux coupes aussi d'étain, une marmite avec sa cuiller et couvercle et un petit chaudron et une poêle, le tout en fer. Ses parents lui donnent 30 livres au jour de ses noces et 90 livres un an après, sage précaution. Quant à Pierre Paradis, sa mère, ses frères et beau-frère lui laissent pendant six ans l'usage de tous les outils et instruments qui servent à son métier, et les jeunes mariés habiteront en la maison où la mère de l'époux demeure pendant sa vie, si bon leur semble.

Au contrat, Barbe Guyon et son père signent ainsi que Guillaume Paradis. Pierre Paradis (12) est dit ne savoir signer.

Départ pour Québec.

Le document le plus marquant de la vie de Jean Guyon est son contrat de départ en compagnie de Robert Giffard, signé en l'étude de M^e Mathurin Roussel, le 14 mars 1634. Jean Guyon s'embarquait avec sa femme, Mathurine Robin, et ses six derniers enfants, dont l'aîné avait dix-huit ans, le dernier né le 3 mars 1634, filleul de Marie Ailleboust, quelques mois au plus (13).

Ce contrat a été photographié et publié dans le livre d'Alfred Cambray, *Robert Giffard*, pages 34 et suivantes. Nous l'avons lu aussi dans les minutes de M^e Farce.

Il clôt la liste des nombreux actes que passa, chez ce notaire, Jean Guyon, parti « pour faire, par la grâce de Dieu, colonie au pays de la Nouvelle-France » (14).

Mme Pierre MONTAGNE.

(12) Il ne faut pas confondre ce Pierre Paradis, armurier-coutelier et gendre de Jean Guyon, apparemment illettré, et un autre Pierre Paradis, également coutelier, qui signe à plusieurs reprises P. PARADIS en majuscules d'imprimerie, en particulier le 3 mars 1630 (Étude M^e Farce).

(13) Sa fille aînée, Barbe, mariée à Pierre Paradis, était sur le point de mettre au monde une petite Charlotte qui naquit le 4 avril 1634 et mourut peu après. Le jeune ménage émigra lui aussi vers 1650, avec un petit Jacques, né le 24 mars 1641, et il eut toute une postérité canadienne.

(14) Un Canadien, descendant de nos émigrants percherons, a consacré un beau livre à sa famille : Louis Guyon, *Jean Guyon et ses descendants*, Montréal, 1927.